



**Generalitat
de Catalunya**

Processus participatif pour l'élaboration du Plan Directeur de la Coopération au Développement 2023- 2026

Rapport des résultats de la séance

Séance avec des acteurs du Maroc

En ligne, 30 septembre de 2022

participa.gencat.cat

Unité qui impulse le processus participatif

Direcció general de Cooperació al Desenvolupament

Unité qui accompagne

Direcció general de Participació Ciutadana, Processos Electorals i Qualitat Democràtica

Unité qui rédige le rapport

Direcció general de Cooperació al Desenvolupament

Contenu

1. Introduction	4
1.1. Antécédents et contexte.....	4
1.2. Objectifs du processus participatif	4
1.3. Axes de débat du processus participatif.....	5
2. Assistance et participation	6
2.1 Liste des entités participantes.....	6
3. Bilan des propositions	7

1. Introduction

Conformément à la loi 26/2001 sur la coopération au développement, la politique de coopération au développement de la *Generalitat de Catalunya* a pour principal document d'orientation stratégique le Plan directeur, élaboré tous les quatre ans.

Le plan directeur établit les domaines d'action, les objectifs à atteindre, les priorités d'orientation géographique et la prévision des ressources de l'Aide Publique au Développement (APD) de la *Generalitat de Catalunya* pour la période quadriennale. Il comprend également les instruments et les approches de travail de la politique de coopération au développement ainsi que la coordination, le soutien et l'articulation avec l'ensemble des acteurs de la coopération catalane qui participent et contribuent à sa mise en œuvre.

La Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD) du Département d'Affaires Extérieures est en charge de la formulation du Plan Directeur, qui doit être basée sur un large processus d'information, de consultation et de participation ainsi que sur l'évaluation des expériences antérieures.

Ce document décrit le processus participatif mise en place lors de l'élaboration du Plan Directeur de Coopération au Développement 2023-2026 (ci-dessous, le Plan directeur).

1.1. Antécédents et contexte

Cette année termine la période de validité du Plan Directeur de coopération au développement 2019-2022, et la DGCD a entamé le processus d'élaboration du nouveau Plan pour la période quadriennale 2023-2026. Conformément à la loi 26/2001, un vaste processus d'information et de participation de tous les agents de coopération intéressés a été conçu, pour lequel nous avons le soutien de la Direction générale de la participation, des processus électoraux et de la qualité démocratique (ci-après, la DG Participation), du Département de l'Action extérieure et du Gouvernement Ouvert.

1.2. Objectifs du processus participatif

L'objectif de ce processus participatif est d'élaborer un Plan directeur stratégique.

Objectifs généraux :

- Définir les fondations d'un Plan directeur stratégique promouvant une politique de coopération au développement efficace, viable et durable.
- Assurer l'appropriation du Plan directeur par les acteurs de la coopération catalane.
- Renforcer les relations et les échanges avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la politique de coopération au développement.

Objectifs spécifiques :

- Réaliser un diagnostic de la situation actuelle, à partir de l'évaluation du Plan Directeur précédent (2019-2022).
- Recueillir des propositions pour améliorer et enrichir le Plan Directeur de Coopération au Développement 2023-2026.
- Donner la parole à tous les acteurs concernés sur les grandes orientations de la politique de coopération au développement de la *Generalitat de Catalunya*.

1.3. Axes de débat du processus participatif

Le processus participatif est structuré autour les axes de réflexion suivants :

Axe de débat 1	Priorités stratégiques
Sessions délibératives organisées	<ol style="list-style-type: none">1. Développement : priorités sectorielles et géographiques2. Actions de sensibilisation et plaidoyer pour une citoyenneté critique3. Action humanitaire4. Défis globaux du développement

Axe de débat 2	Participation des acteurs, alliances et instruments clés
Sessions délibératives organisées	<ol style="list-style-type: none">5. Gouvernance du système : participation et articulation des acteurs6. Agents, alliances clés et instruments :<ol style="list-style-type: none">6.1. Séance avec les acteurs de la démarcation de Lleida6.2. Séance avec les acteurs de la démarcation de Gérone6.3. Session avec les acteurs de la démarcation de Tarragone6.4. Séance avec les acteurs de la démarcation de Barcelone

Axe de débat 3	Une coopération transformatrice et efficace
Sessions délibératives organisées	<ol style="list-style-type: none">7. Incorporation de la perspective et <i>leadership</i> des acteurs du Sud Global8. Une coopération basée sur la recherche et la connaissance

2. Assistance et participation

2.1 Liste des entités participantes

A continuation nous présentons la liste d'entités participantes à la séance :

Table 0.1. Liste d'entités participantes

# participants (cumulatif)	Organisation / Expert
1	Conseil Régional Tanger-Tétouan-Al Hociema
2	Forum des Femmes au RIF
3	AMANE
5	Asticude (2 pax)
6	AICEED
7	MS2
8	Experte
9	Union de l'Action Féministe
10	Commune Ait Youssef
12	BAYTI (2 pax)
13	Adelma

3. Bilan des propositions

L'objectif de la session avec les acteurs du Maroc était de recueillir des propositions concrètes sur la manière d'aller vers un plus grand équilibre relationnel avec les pays et territoires partenaires de la coopération de la *Generalitat de Catalunya*.

Pour faciliter le débat et la compilation des propositions, la séance a été structurée autour de trois questions. Vous trouverez ci-dessous les contributions des acteurs de la session autour des trois axes / questions :

Quels sont les approches les plus adéquates pour rééquilibrer les relations de pouvoir au sein de la coopération au développement ?

1. Donner plus de pouvoir et responsabiliser les acteurs du Sud.
2. Considérer le changement du contexte politique et social du Sud.
3. Adapter les procédures de modalités d'intervention selon les spécificités de chaque pays partenaires.

Comment peut-on améliorer la coopération de la Catalogne prenant en considération les priorités, réalités, visions, processus et systèmes du Maroc ?

4. Prendre en considération les Plans quinquennaux de Développement Régional des Conseils Régionaux.
5. Articuler la coopération autour des trois acteurs clés [i) société civile ; ii) collectivités territoriales -Conseils Régionaux et municipalités- ; iii) donateur] rendrait la coopération plus efficace.
6. Renforcer les espaces de dialogue avec le bailleur.
7. Inviter les acteurs du Sud à s'impliquer aux processus de définition des orientations stratégiques de la coopération catalane.
8. Créer une dynamique d'échange et de réseaux entre les deux rives sur des bases égalitaires au niveau des associations et des institutions. / Susciter des échanges des bonnes pratiques et des expertises.
9. La coopération catalane pourrait apporter des éléments sur comment construire une relation société civile-État basée sur la confiance.
10. Valoriser et capitaliser le travail fait pour les ONGs locales : susciter des échanges d'expertises et des initiatives innovantes pas seulement entre les acteurs du Sud mais aussi avec les acteurs catalans et la diaspora.
11. Incorporer au processus participatif les ONGs catalanes et espagnoles qui ont bénéficié du financement de l'ACCD.
12. Prévoir des modes de soutien directs pour les structures des ONGs marocaines (pour que ce soit le partenaire local qui renforce directement la société civile marocaine, sans déléguer l'intervention à une ONG catalane).
13. Réfléchir à une durée plus longue et un approche « programme » : l'approche « projet » est trop limité : une année ne permet pas d'avoir une marge de réflexion et de vision rétroactive pour la mise en œuvre du projet.
14. Au Maroc, il y a un vrai problème de lenteur bureaucratique qui fait que des projets qui devaient durer un an finissent par traîner pendant trois ans. L'ACCD pourrait

améliorer ces échéances en demandant aux associations d'effectuer certaines tâches qu'elles peuvent faire rapidement.

15. Adapter les procédures de modalités d'intervention selon les spécificités de chaque pays partenaire.
16. Planifier des moments de partage et d'évaluation des processus.

Quelles sont les priorités pour avancer dans cette direction ?

17. Renforcer les capacités des acteurs du Sud (pour qu'ils puissent devenir responsables sur plusieurs points : l'analyse contextuel local, la formulation, la gestion des projets, etc).
18. Offrir l'appui technique aux partenaires et renforcer leurs compétences en base au partage des expériences.
19. Appuyer et renforcer les activités de plaidoyer des acteurs du Sud pour qu'ils ne perdent pas leur mission activiste.
20. Faire connaître les théories de la de-colonsation.
21. Promouvoir la localisation des structures administratives ainsi que le travail en réseaux.
22. Organiser des réunions périodiques pour approfondir la manière de travailler.